

Aux parents des élèves du Collège Stockmar

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

A la demande du Département de l'Education, je vous transmets le courrier joint.

Vous trouverez également ce communiqué prochainement sur le site du Collège Stockmar à l'adresse <https://stockmar.ch/>.

Mesures d'hygiène générales

Les règles d'hygiène appliquées durant les dernières semaines de l'année scolaire 2019-2020 se poursuivent dès cette rentrée scolaire, à savoir :

- si un élève présente des symptômes de fièvre et/ou de toux, il reste à la maison,
- les élèves se lavent les mains à l'entrée du bâtiment à la première leçon du matin et de l'après-midi, après la pause de 10h00,
- éviter les poignées de mains,
- tousse et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude,
- éviter les contacts physiques entre camarades et garder une distance de 1,5 mètre avec les adultes,
- ne pas partager de nourriture et de boissons,
- circuler à droite dans les couloirs,
- laisser le passage libre dans les couloirs en attendant dans les vestiaires.

De plus, les adultes qui ne sont pas directement impliqués dans l'activité scolaire, par exemple, les parents qui amènent leurs enfants à l'école, doivent éviter les alentours des bâtiments et s'y regrouper.

Prescriptions particulières

Les élèves qui reviennent de zones à risques (voir liste ci-dessous) après le 6 août doivent effectuer leur quarantaine avant de revenir à l'école. Les parents préviennent le secrétariat au 032/4651050.

Si un élève présente des symptômes de la COVID-19 durant sa présence à l'école, il reçoit un masque, est séparé de sa classe dans l'attente de l'arrivée d'un de ses parents. Ces derniers appellent le médecin traitant en vue d'évaluer la nécessité de passer un test.

Comme le port du masque est obligatoire dans les transports publics, chaque élève, sauf pour les élèves de Porrentruy, recevra lundi après-midi un paquet de 50 masques valables pour les 10 premières semaines d'école, jusqu'au 6 novembre prochain.

Aucune activité extra-scolaire n'est autorisée jusqu'aux vacances d'automne. Cela ne comprend pas les leçons qui peuvent se dérouler en extérieur, par exemple, les travaux pratiques de biologie, l'éducation physique à la piscine, etc.

La rentrée scolaire est l'occasion de mettre à jour ou de constituer l'ensemble des données utiles à la circulation de l'information en direction des familles. En plus de la fiche cantonale que vos enfants recevront le premier jour et que je vous demande de contrôler et corriger, je vous demande également de compléter le formulaire présent sur le site du Collège. Si vous n'avez pas accès à internet, vous téléphonez au 032/4651050.

En espérant une évolution favorable de la situation de pandémie, nous avons mis en œuvre toutes les options afin de garantir à vos enfants un enseignement de qualité.

Je vous présente, Madame, Monsieur, Chers Parents, mes salutations les meilleures.

Le Directeur

Jacques Schlienger

Liste en vigueur lors de l'entrée en Suisse à dater du 8 août 2020

Afrique du Sud	Macédoine du Nord
Arabie saoudite	Maldives
Argentine	Mexique
Arménie	Moldavie
Bahamas	Monténégro
Bahreïn	Oman
Bolivie	Panama
Bosnie et Herzégovine	Pérou
Brésil	Qatar
Cap-Vert	République dominicaine
Chili	Roumanie
Colombie	Sao Tomé-et-Principe
Costa Rica	Serbie
El Salvador	Singapour
Équateur	Sint Maarten
Espagne (à l'exception des Îles Baléares et des Îles Canaries)	Suriname
Eswatini (Swasiland)	Territoire palestinien occupé
États-Unis d'Amérique (y c. Porto Rico et les Îles Vierges)	
Guatemala	
Guinée équatoriale	
Honduras	
Îles Turques-et-Caïques	
Irak	
Israël	
Kazakhstan	
Kirghizistan	
Kosovo	
Koweït	
Luxembourg	